

## INFOS DE MARS

### LA COTE :

La dune a été fortement attaquée, l'érosion est importante. Les descentes pour accéder à nos 2 plages ont pratiquement disparues après les grandes marées du week end du 1<sup>er</sup> mars. Les mouvements de sable à chaque marée modifient les plages. Un arrêté préfectoral interdit les accès au littoral. Des obus sont régulièrement découverts sur la plage de Montalivet village. Il faut attendre les prochaines grandes marées, à fort coefficient fin mars, début avril pour réellement connaître l'ensemble des modifications de la dune et des plages.

### RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION D'ENTREE DES VEHICULES :

Une voiture payante : 2 numéros enregistrés qui doivent correspondre à des personnes sur le forfait annuel. Une copie ou la présentation de La carte grise des véhicules doit être fourni au moment de l'inscription. Il ne sera plus nécessaire de téléphoner pour faire valider les 2 numéros enregistrés.

Il n'y aura des changements qu'à l'occasion de nouveau véhicule ou véhicule de prêt toujours sur présentation de la carte grise.

### ELECTRICITE :

Les poses de compteurs se poursuivent sur la partie camping. Tous les compteurs devraient être posés pour début mai.

### Justification des 0.18 du KW : (bungalows et camping)

Le CHM est sur un TARIF VERT EDF : plus les consommations sont importantes plus le prix du KW augmente ainsi que les taxes. Ceci à chaque relevé. Pas de tarif heures creuses et pleines. Ce tarif vert est appliqué aux campings (qui légalement ne sont pas ouverts en hiver). Par contre l'été le tarif KW est peu élevé. Les ateliers ont un compteur spécifique avec un contrat différent. Le coût du KW change à chaque facturation en fonction de l'ensemble de la consommation. Si l'on prend le milieu dans la grille de tarification le KW se situe à 0,1820 € TTC. Pour cet été nous pourrions vous faire un tableau des consommations réelles et leurs coûts.

Pour la zone camping : les 250€ d'augmentation sur 10 ans relatifs à l'installation de l'électricité sont une estimation. Les factures des travaux, principalement câbles et nouveaux transfos (une centaine) seront étudiés par l'ANM comme le prévoit le cahier des charges et la part de chacun ajusté en conséquence. Si le montant global est inférieur aux 250€/10 ans le nombre d'années diminuera. Dans le cas contraire il n'y aura pas d'augmentation la différence sera prise en charge par la SOCNAT. C'est la même procédure qui a été appliquée à l'installation électrique des bungalows.

Pour la zone bungalows : une nouvelle campagne d'électrification aura lieu en 2015. Les propriétaires intéressés peuvent dès maintenant s'inscrire à l'accueil. Le coût individuel ne pourra être connu qu'une fois la liste établie.

### TRAVAUX EN COURS

Le terrain de pétanque est stabilisé. La chape du club House coulée, la charpente prête à poser. Le nettoyage des parcelles se poursuit ainsi que l'abattage des pins malades ou dangereux. Quelques pins ont également été abattus pour la mise en place de bungalows ou mobil home. Une campagne importante de plantation est prévue pour 2015. Nous vous donnerons le nombre précis d'abattages pour raison de sécurité ou pour dégager un emplacement dans notre prochain courrier.

Tous les compteurs d'eau individuels de la zone camping devraient être posés pour début avril.

### ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

**OTRILABA** est ouvert toute l'année. Les horaires sont affichés sur place. Ils sont différents suivant les périodes. Nous espérons que les naturalistes que nous prétendons être en trouveront le chemin et ne déposeront plus leurs encombrants n'importe où.

Des points de rassemblement pour les déchets verts vont être matérialisés très prochainement. Ils sont indiqués sur le nouveau plan du CHM disponible à l'accueil. Il y en a une centaine. **SEULS** les végétaux doivent être déposés (sans planches et détritiques de diverses origines). Un CHM propre c'est aussi la participation de chacun d'entre nous.

**GENESE et CLAPOTIS (Nouveau centre):**

Changement de Direction à la Génèse.

Des rénovations sur les structures existantes, un parc de mobil home et de bungalows moins vétustes, un programme d'animations doivent faire revivre ce centre.

Nous vous rappelons qu'un tarif préférentiel existe, hors saison, pour les propriétaires du CHM sur ces 2 centres.

**Agence du CHM (vente mobil home et bungalow):**

Franck Lloret a été remplacé par Jean Christophe.

**REDEVANCE et TVA**

Nous sommes intervenus pour les quelques personnes dont les paiements des redevances 2014 sont arrivés hors délais (la réglementation en vigueur pour la SOCNAT est un règlement à l'encaissement) et nous avons pu avec le service juridique trouver une solution.

**TRAVAUX ET VENTES DE BUNGALOWS :**

Des visites de conformité sont maintenant de plus en plus régulières lors de travaux sur les bungalows mais aussi lors de simples passages. Des courriers préviennent les propriétaires des éventuelles « débordements » au cahier des charges techniques.

Lors des ventes et des successions il y a systématiquement une visite de contrôle. Il y a demande de démolition d'appentis, de terrasse en béton, de retour aux 35m2 .....

**CLUB LOISIRS ET NATURISME :**

Pendant les vacances de Pâques : du 14 avril au 9 mai

- Activités artisanales : les lundis, mercredis, vendredis : Horaires et lieu dans l'info animation du CHM
- Aux Thermes :
  - o condition physique salle de musculation : 2 fois par semaine
  - o Aquagym : 1 fois par semaine, jours et horaires seront affichés sur place.

**BIBLIOTHEQUE :**

Nous avons appris le décès d'ANNE RICATEAU-MACOMBE courant janvier, nous regretterons son dévouement et son sens de l'organisation.

**UNE REUNION INFOS ANM AURA LIEU ENTRE LE 21 ET LE 26 Avril au Culturum**